

Parc National, quelle faisabilité ?

Ouverture par Mr Le POULAIN, maire d'AVON et Jean DEY Président de la Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais

Bienvenue à tous et à tous à Avon, notre petite ville est fière de vous accueillir. Une bienvenue particulière aux intervenants de ce matin, au professeur Blandin, monsieur Nougarede, madame Cibien, au professeur Letourneux, qui a déjà lancé les affaires à Fontainebleau il y a peu de temps, et à Jean Dey qui est également vice-président du Conseil général de Seine-et-Marne, un ami de la ville, que nous sommes heureux d'accueillir aujourd'hui.

Juste un mot pour vous dire où vous êtes aujourd'hui, il y a des personnes qui ne sont pas obligées de connaître Avon. Avon a la particularité d'abord de s'appeler Avon, qui veut dire eau. Et c'est cette présence de l'eau qui nous a valu d'être les premiers urbanisés si j'ose dire de cette forêt, par un village gaulois, qui est situé sur le territoire de notre commune, en zone Natura 2000, sur le bois Gauthier. Vous êtes donc ici dans le village gaulois qui a vu naître notre agglomération et qui a été la paroisse de Fontainebleau jusqu'à Louis XIII, qui a été baptisé ici, et c'est Louis XIV qui a séparé les deux communes au motif que les dames de la cour se mouillaient le bas des robes quand elles venaient à la messe à Avon. Donc il a fallu – toujours pour ces raisons d'eau – non pas raccourcir les jupes mais rapprocher la paroisse du château.

Voilà pour l'historique rapide de notre petite ville, qui est engagée depuis toujours dans un processus de développement durable, même si on ne l'appelait pas comme cela il y a quelques années. Et nous nous retrouvons aujourd'hui un certain nombre à remettre sur le chantier, à l'initiative du maire de Fontainebleau, la question d'un parc national à Fontainebleau. Je vais donc demander à Jean Dey d'introduire ce débat et de parler au nom des organismes qu'il représente ici, pour que chacune et chacun puisse ensuite s'exprimer après que nos intervenants aient dit ce qu'ils avaient à dire. Merci de votre présence, bonne journée, souhaitons-nous parce que nous sommes les premiers concernés plein succès à ces travaux, qui se poursuivront cet après-midi après un buffet local, que nous aurons le plaisir de partager ensemble tout à l'heure, dans l'attente de nos invités de l'après-midi.

Jean Dey, Président de la Réserve de biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais

Nous voilà lancés dans cette aventure de ce colloque que nous préparons depuis novembre dernier. Avant qu'il ne se tienne, je voudrais passer un certain nombre de remerciements. Remercier M. le maire d'Avon de nous avoir aidés dans la préparation logistique et d'avoir prêté cette salle, dans la réalisation pratique et la préparation de ce colloque, la Maison de l'Environnement et son directeur que vous connaissez tous et l'ensemble des membres du conseil d'administration de la réserve de biosphère.

La réserve de biosphère, c'est une association qui regroupe un certain nombre de forces vives du territoire, qui ont appris à travailler ensemble. Et quelque part qui se



Parc National, quelle faisabilité ?

constituent comme une plate-forme de débat et de dialogue pour l'ensemble des questions qui concernent le grand public, large public, en particulier celle du parc national.

La réserve de biosphère est présentée, je vous invite si vous ne l'avez fait, à prendre cette plaquette qui a été pratiquement réalisée pour cette occasion, qui est sortie ce matin. Ce colloque se tient, il a connu un certain nombre de vicissitudes, malheureusement il coïncide avec un certain nombre d'autres grandes réunions qui concernent à la fois les parcs nationaux, les parcs régionaux et l'Unesco. J'ai d'ailleurs les lettres d'excuse de la directrice générale de l'Unesco, madame Irina Bocova (?) qui bien que ne pouvant pas venir, souhaite plein succès à ce colloque débat.

Le programme est tenu et l'ensemble des intervenants ont été choisis et ont été convaincus de venir, en particulier à l'initiative du conseil scientifique. La réserve de biosphère possède un conseil scientifique qui est présidé par le professeur Jean-Paul Amat, et donc bien qu'il y ait eu un certain nombre de réunions extrêmement importantes – que je qualifierais volontiers de concurrents – grâce à la notoriété que nous commençons à avoir, grâce au fait que la réserve de biosphère possède ce label de l'Unesco, eh bien nous avons réussi à tenir ce colloque, à l'organiser tout en ayant un panel d'intervenants de très très haut niveau.

Nous avons contribué grâce à notre conseil scientifique à organiser ce colloque qui nous semblait complètement dans nos missions de consultation des parties prenantes et d'information de la population. Je n'irai pas plus loin dans ma présentation, je pense que je laisserai François Letourneux prendre sa place d'animateur pour ce colloque et commencer la première partie de cette matinée.

